

ANNEE 2021

DECLARATION DES SUBVENTIONS MUNICIPALES SUPERIEURES A 23 000 € ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS

AUTORITE ADMINISTRATIVE	N° SIRET	DATE DE LA CONVENTION	REFERENCE DE LA DECISION	BENEFICIAIRES	N° SIRET	OBJET	MONTANT	NATURE	CONDITIONS DE VERSEMENT	PERIODE DE VERSEMENT	AIDE D'ETAT NOTIFEE A LA COMMISSION EUROPEENNE	% DE LA SUBVENTION ATTRIBUE AU BENEFICIAIRE
VILLE D'AMILLY	214 500 043 000 10	01/01/2018 renouvelée tacitement annuellement	Délibération n°112/2020 du 16/12/2020	JS SPORTS AMILLY	775 436 470 000 14	participation au fonctionnement général de l'association	255 000 €	aide en numéraire	Versement dans un délai de 1 mois suivant le vote du budget primitif	27/01/2021	NON	100%
			délibération N°109/2021 du 29/09/2021			subvention exceptionnelle d'aide à la performance à la section judo	1 000 €	aide en numéraire	/	19/11/2021	NON	100%
			Délibération n°116/2021 du 03/11/2021			Contrats d'objectifs 2021	5 900 €	aide en numéraire	Versement dans un délai de 11 mois suivant le vote du budget primitif	07/12/21	NON	100%